

# PRÉSENTATION

## **BUDGET 2016 PTI 2016-2017-2018**



7 DÉCEMBRE 2015

# Plan de la présentation

*Par M. Mario Lemay, maire suppléant et président de la Commission des finances*

## Introduction

- Survol et grandes orientations

## Budget 2016

- Les dépenses et les revenus

## Le rôle d'évaluation

- Dépôt du nouveau rôle

## La taxation

- Les différents taux
- Le compte de taxes moyen

## PTI 2016-2017-2018

- Les investissements en 2016
- Les grands projets

## Conclusion

- Atteinte des objectifs

# Introduction

## Nos objectifs

Faire en sorte que l'augmentation **moyenne** de taxes **demeure près de l'IPC**

Limiter les impacts de la hausse de l'évaluation

Pratiquer une saine gestion financière et respecter la capacité de payer des contribuables

Maintenir l'amélioration continue des services et infrastructures

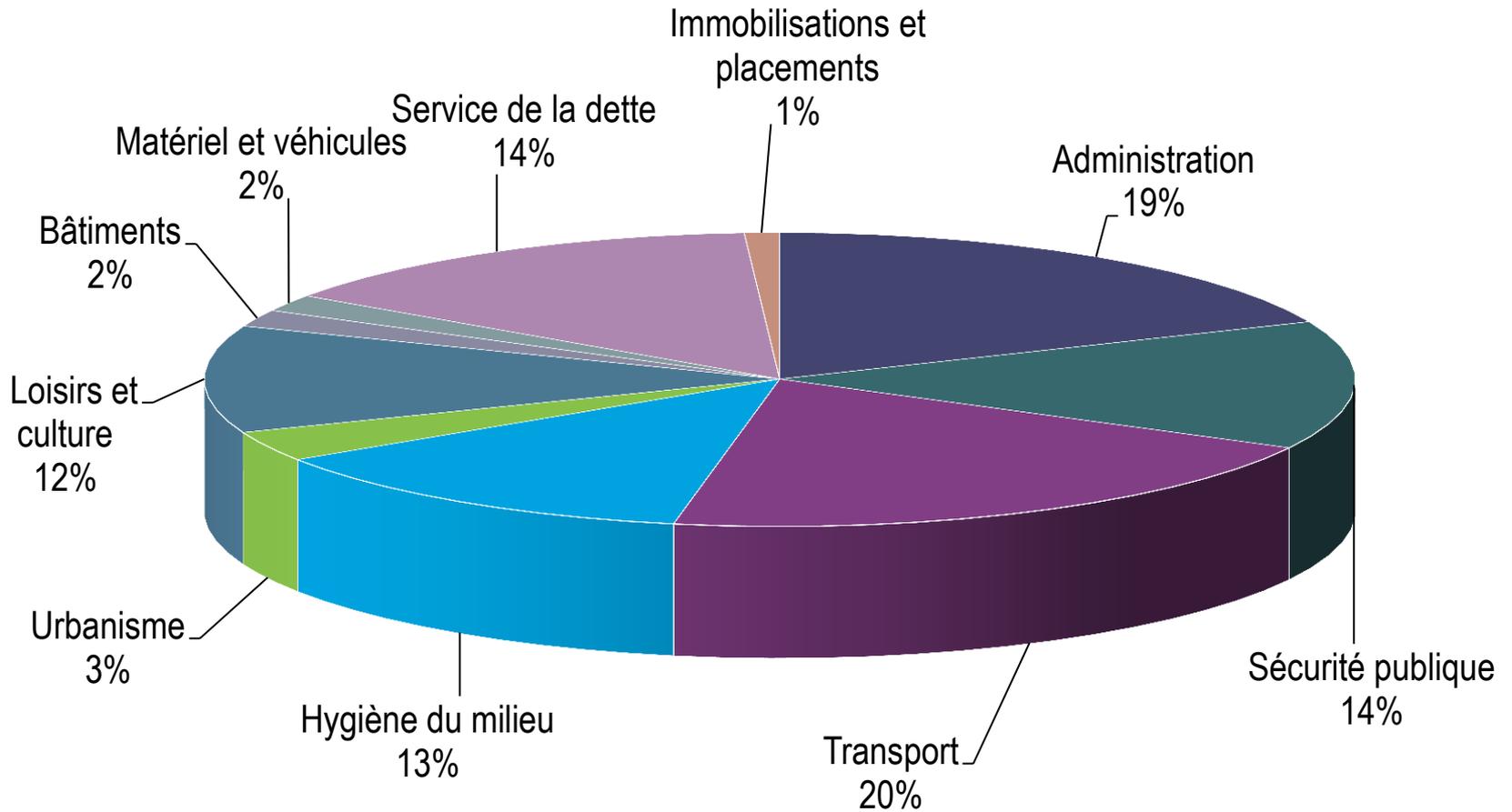
# Budget 2016

Les dépenses et les revenus

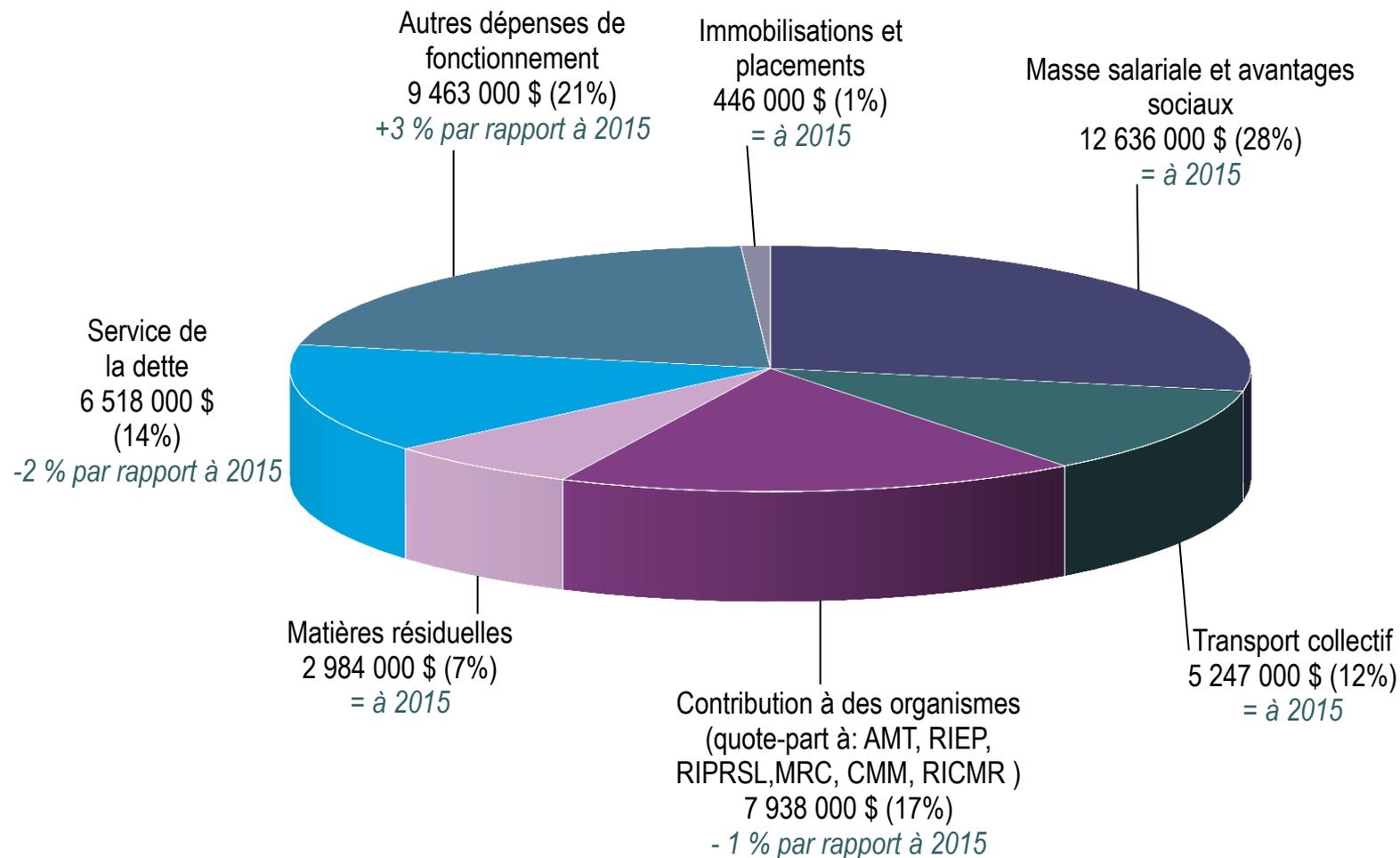
# BUDGET 2016

<u>Budget 2016</u>	<u>Budget 2015</u>
<b>45 232 000 \$</b>	44 524 000 \$

# DÉPENSES PAR SERVICES



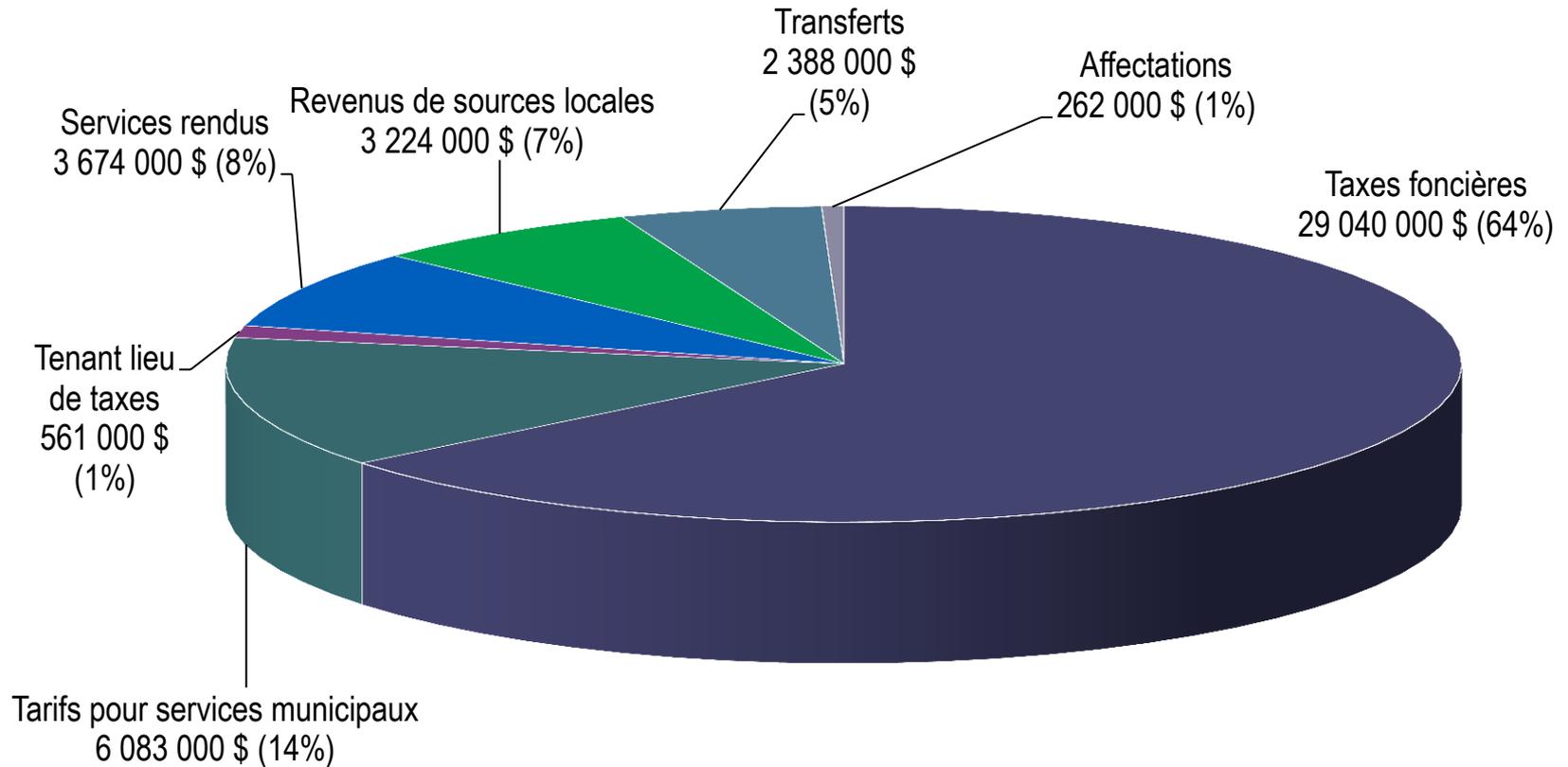
# DÉPENSES PAR CATÉGORIES



## En résumé...

- 71 % des dépenses contenues dans le budget sont de nature **incompressible**.
- Pour minimiser l'impact du financement de certains travaux sur la taxation des années futures, nous avons continué d'inclure dans le budget des dépenses minimales en immobilisations non récurrentes.
  - **Cette façon de faire nous positionne avantageusement pour les prochaines années et nous permettra d'éviter des variations trop grandes dans les taux de taxation.**

# RÉPARTITION - REVENUS



# En résumé...

- Taxes foncières et tarifs de compensation = 78 % des revenus
- Le développement résidentiel se fait plus rare, nous ne pouvons donc plus compter sur de nouvelles sources de revenus.
- Nous avons la volonté de contenir la hausse des taxes près de l'indice des prix à la consommation et de demeurer parmi les villes de notre catégorie de population qui ont le taux de taxes le plus bas. Nous avons donc très peu de marge de manœuvre.
  - **Il faut réduire les dépenses et optimiser les ressources pour offrir les meilleurs services à des coûts raisonnables et maintenir notre belle qualité de vie, le tout en améliorant continuellement la situation financière de notre ville.**
  - **Nous y parvenons grâce à des projets novateurs, à notre créativité et à notre dynamisme.**

# Rôle d'évaluation 2016-2017-2018

# Nouveau rôle d'évaluation

- Cette année marque le dépôt du rôle d'évaluation 2016-2017-2018.
- L'évaluation sert de mesure de référence pour le calcul du compte de taxes de chaque propriétaire.
- Avant de dévoiler les grandes lignes du nouveau rôle d'évaluation, quelques rappels s'imposent.

# Nouveau rôle d'évaluation

## Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation foncière ?

- Un inventaire technique réalisé à tous les trois ans et obligatoire en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.
- Indique la valeur des propriétés sur la base de leur valeur réelle ou marchande en reflétant les conditions du marché au 1er juillet 2014.

## Qui évalue les propriétés ?

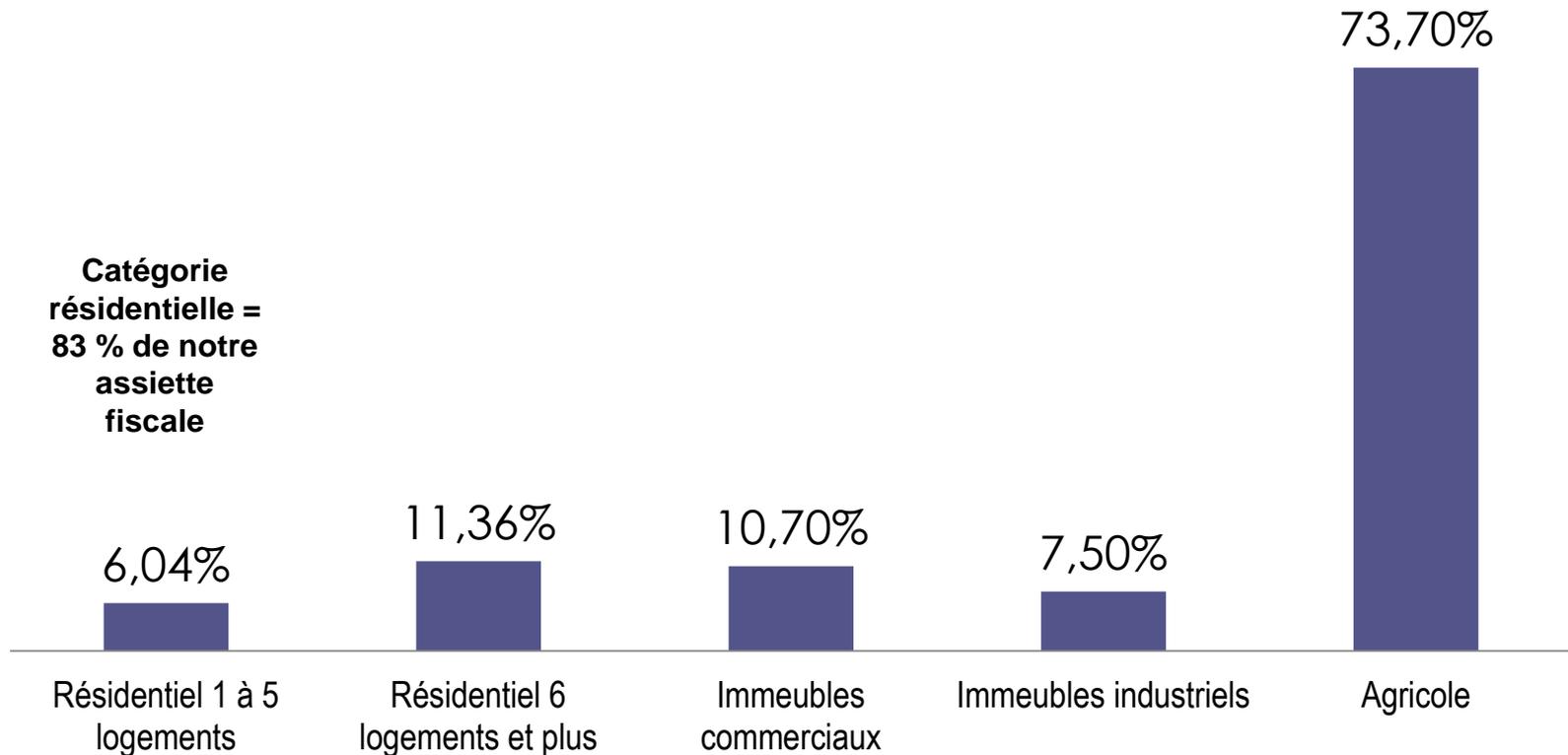
- Une firme spécialisée en évaluation foncière, soit Évimbec Itée.
- Les évaluateurs sont membres de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec et de l'Association des évaluateurs municipaux du Québec (A.É.M.Q.).

## Hausse de l'évaluation = hausse des taxes ?

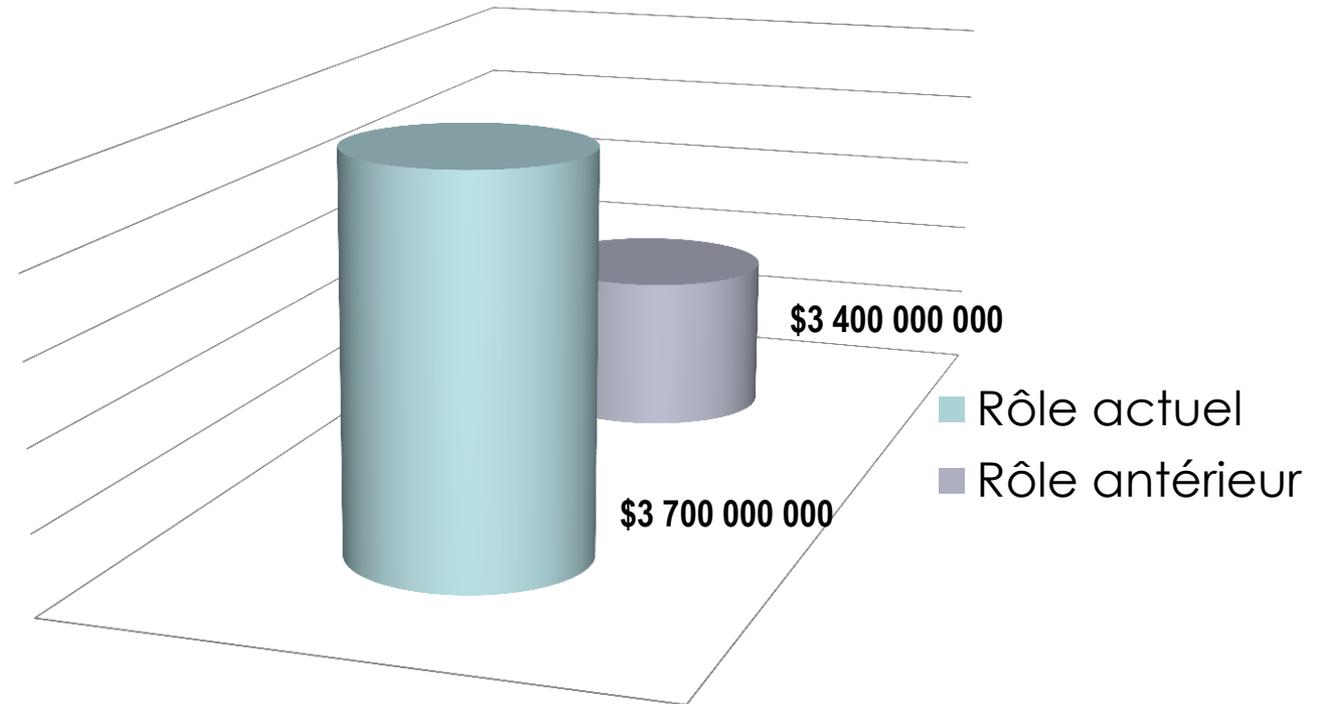
- Non. La hausse de taxes n'est pas proportionnelle à l'évaluation.
- Le nouveau rôle d'évaluation sert au calcul des taxes municipales des années 2016, 2017 et 2018. Le Conseil municipal s'est fié sur l'évaluation de la résidence unifamiliale moyenne, qui est en progression de 5,67 %, pour déterminer le taux de taxes en vigueur en 2016 et ce, par tranche de 100 \$ d'évaluation.

# Nouveau rôle d'évaluation

**Hausse de l'évaluation par rapport au rôle précédent (moyenne de + 7,23 %)**



# Nouveau rôle d'évaluation



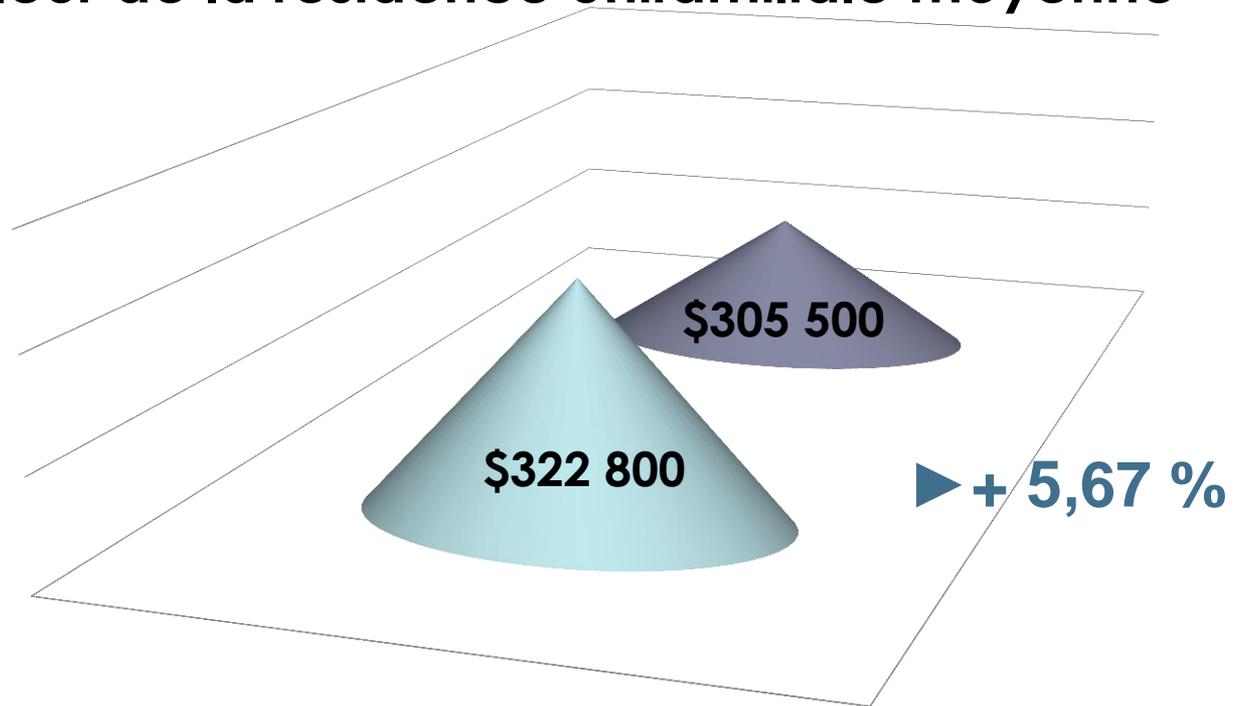
**Total des valeurs imposables**

# Sommaire des valeurs imposables

Catégories	Rôle 2016	Rôle 2015	Variation \$	Variation %
<b>Résidentielle 1 à 5 log.*</b>	3 056 364 332	2 882 410 505	173 953 827	<b>6,04%</b>
<b>Résidentielle 6 log. et plus</b>	165 328 257	148 459 450	16 868 807	<b>11,36%</b>
<b>Non résidentielle</b>	332 569 066	300 416 115	32 152 951	<b>10,70%</b>
<b>Industrielle</b>	56 773 245	52 811 830	3 961 415	<b>7,50%</b>
<b>Agricole</b>	43 039 900	24 778 300	18 261 600	<b>73,70%</b>
<b>Terrains vagues desservis</b>	7 701 500	5 850 100	1 851 400	<b>31,65%</b>
<b>Total imposable</b>	<b>3 661 776 300</b>	<b>3 414 726 300</b>	<b>247 050 000</b>	<b>7,23%</b>

# Nouveau rôle d'évaluation

## Valeur de la résidence unifamiliale moyenne



■ Rôle actuel ■ Rôle antérieur

# Nouveau rôle d'évaluation



Pour une même catégorie d'immeubles, la valeur de certaines propriétés augmente et pour d'autres, elle diminue.

Ainsi, pour le secteur résidentiel, sur les 8 222 propriétés de la catégorie résidentielle (1 logement), 52,6 % des propriétés ont une évaluation égale ou inférieure à la résidence unifamiliale moyenne, tandis que 47,4 % des unités ont une valeur supérieure.

Nombre d'unités avec une évaluation supérieure à la résidence unifamiliale moyenne	<b>3 900</b>
Nombre d'unités avec une évaluation égale ou inférieure à la résidence unifamiliale moyenne	<b>4 322</b>
Nombre d'unités évaluées dans la catégorie résidentielle 1 logement (condos exclus)	<b>8 222</b>

# Nouveau rôle d'évaluation

Le compte de taxes ne connaît pas la même progression que l'évaluation.

Le Conseil a en effet préparé le budget 2016 en limitant au maximum les impacts de l'augmentation du rôle d'évaluation. Pour ce faire, il a diminué les taux de taxes.

Le Conseil s'est basé sur la situation de la maison unifamiliale moyenne, dont l'évaluation est en progression de 5,67 %, pour fixer le taux de taxes pour la catégorie résidentielle.

À l'intérieur d'une même catégorie d'immeubles, il existe des disparités entre les différentes propriétés et l'application d'un même taux de taxes pour tous les immeubles de cette catégorie peut donner des résultats bien différents sur le compte de taxes.

# La taxation

Les taux des différentes catégories

Le compte de taxes moyen

# Les taux de taxes

<u>Catégories</u>	<u>Évaluation imposable</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Résidentielle 1 à 5 log.	3 062 827 300\$	0,674 \$	0,707 \$
Résidentielle 6 log. +	170 278 300\$	0,690 \$	0,752 \$
Commerciale	337 194 000 \$	1,672 \$	1,829 \$
Industrielle	56 773 300\$	1,798 \$	1,913 \$
Agricole	43 039 900 \$	0,657 \$	0,686 \$
Terrains vagues desservis	7 701 500\$	1,228 \$	1,273 \$

# Les taux de taxes

- Augmentation du compte de taxes de la résidence unifamiliale moyenne en 2016 :

**+1,3 % ou +34,78 \$**

**\*\*\* Mais attention : le montant de l'augmentation est variable. Ces chiffres sont basés sur la valeur de la résidence unifamiliale moyenne de 322 800 \$, qui est en progression 5,67 %.**

## Les taux de taxes pour l'année 2016 comprennent:

- la taxe foncière générale selon le taux varié de taxation;
- la taxe spéciale sur le service de la dette à la collectivité (0,101 \$ par 100 \$ d'évaluation);
- et les taxes spéciales sur le réseau d'aqueduc et le bassin d'égouts (0,019 \$ du 100 \$ d'évaluation).

## Tarifs de compensation :

- En 2016, nous modifions le mode d'imposition de la dépense liée à l'assainissement des eaux usées. Ce tarif permet d'être plus équitable envers chaque citoyen et de respecter le principe de l'utilisateur payeur. À titre d'exemple, un propriétaire dont la résidence n'est pas raccordée au réseau d'égouts ne paiera pas de tarif d'assainissement.

## Les tarifs de compensation

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Eau et assainissement- unités de logement</b>	226,00 \$	207,00 \$
<b>Matières résiduelles</b>	252,00 \$	252,00 \$
<b>Total</b>	<b>478,00 \$</b>	<b>459,00 \$</b>
<b>Eau - piscines</b>	40,00 \$	40,00 \$

## L'impact sur le compte de taxes moyen\*

\* POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE SANS RÉPARTITIONS LOCALES

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Évaluation	322 800 \$	305 500 \$
<b>Compte de taxes</b>		
Taxes à l'évaluation	2 175,67 \$	2 159,89 \$
Tarif – eau et d'assainissement	226,00 \$	207,00 \$
Tarif - matières résiduelles	252,00 \$	252,00 \$
<b>Total</b>	<b>2 653,67\$</b>	<b>2 618,89 \$</b>

**Augmentation de 34,78 \$ soit 1,33 %.**

*La valeur des immeubles et la progression pouvant varier d'une résidence à l'autre, l'augmentation de 1,33 % peut être variable.*

# Programme triennal des immobilisations

PTI 2016-2017-2018

# PTI 2016-2017-2018

**Total : 53 001 249 \$**

**2016 : 13 464 533 \$**

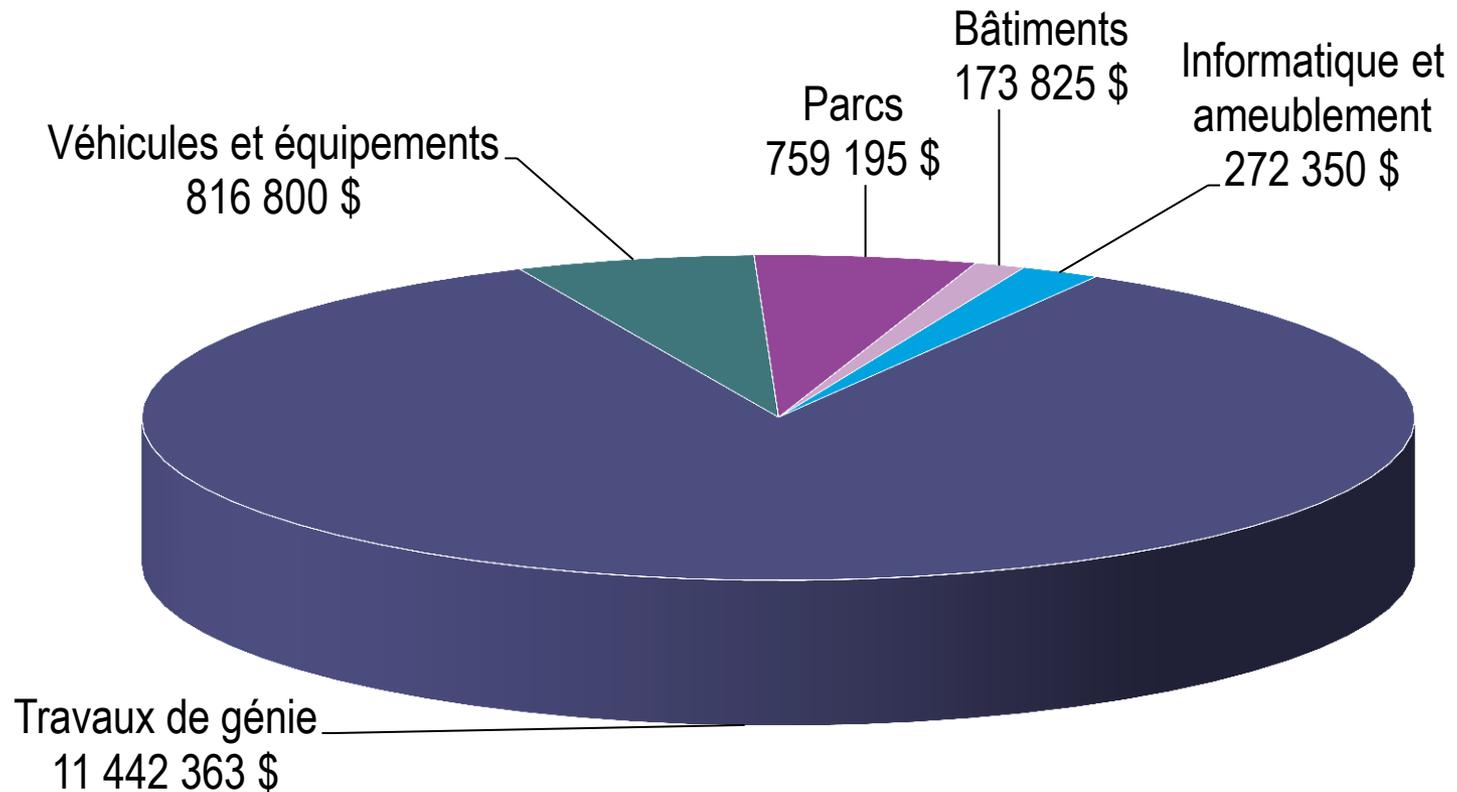
**2017 : 23 466 521 \$**

**2018 : 16 070 195 \$**

# INVESTISSEMENTS EN 2016

TOTAL DES PROJETS	PORTION FINANÇÉE PAR LA VILLE
<b>13 464 533 \$</b>	<b>5 624 760 \$</b>

# INVESTISSEMENTS 2016 PAR CATÉGORIES



## Projets financés par règlement d'emprunt

Description	Projet total	Part Ville	Subvention
Réfections majeures d'infrastructures rue Borduas	2 280 000	200 000	TECQ
Réfections majeures d'infrastructures rues Duvernay, Principale entre Jules-Choquet et Duvernay, F.-X. Garneau jusqu'à la rue Louis-Fréchette	1 147 000		TECQ
Débitmètre par insertion	34 000		TECQ
Transport collectif - système d'aide à l'exploitation et équipements au nouveau stationnement incitatif - abribus chauffant, toilettes et structure d'entrée de ville	264 423	77 423	SOFIL
Revitalisation du Vieux-Village	1 000 000	1 000 000	
Programme de travaux préventifs de réfection de pavage et remplacement de bordures, trottoirs et pistes cyclables ainsi que trottoir rue Léonard-de-Vinci	840 000	840 000	
Prolongement d'infrastructures urbaines	3 967 000		Promoteurs
Aménagement, nettoyage et aération du lac des Outardes et plan concept d'aménagement au parc Edmour-J.-Harvey	585 500	585 500	
Jeux d'eau au parc du Moulin, amélioration de la piste de BMX, aires de jeux au parc Ringuet et parcours santé pour les aînés	506 000	506 000	
Agrandissement des ateliers municipaux et unité de climatisation - locaux de la Régie de police	654 930	642 430	
Réaménagement du chemin du Golf à l'intersection de la montée des Quarante-deux	393 000	150 000	Promoteur et MTQ
Nettoyage de fossés et cours d'eau	80 000	80 000	
Aménagement paysager bretelle sortie 102	100 000	100 000	
	<b>11 851 853</b>	<b>4 181 353</b>	

## Fonds de roulement

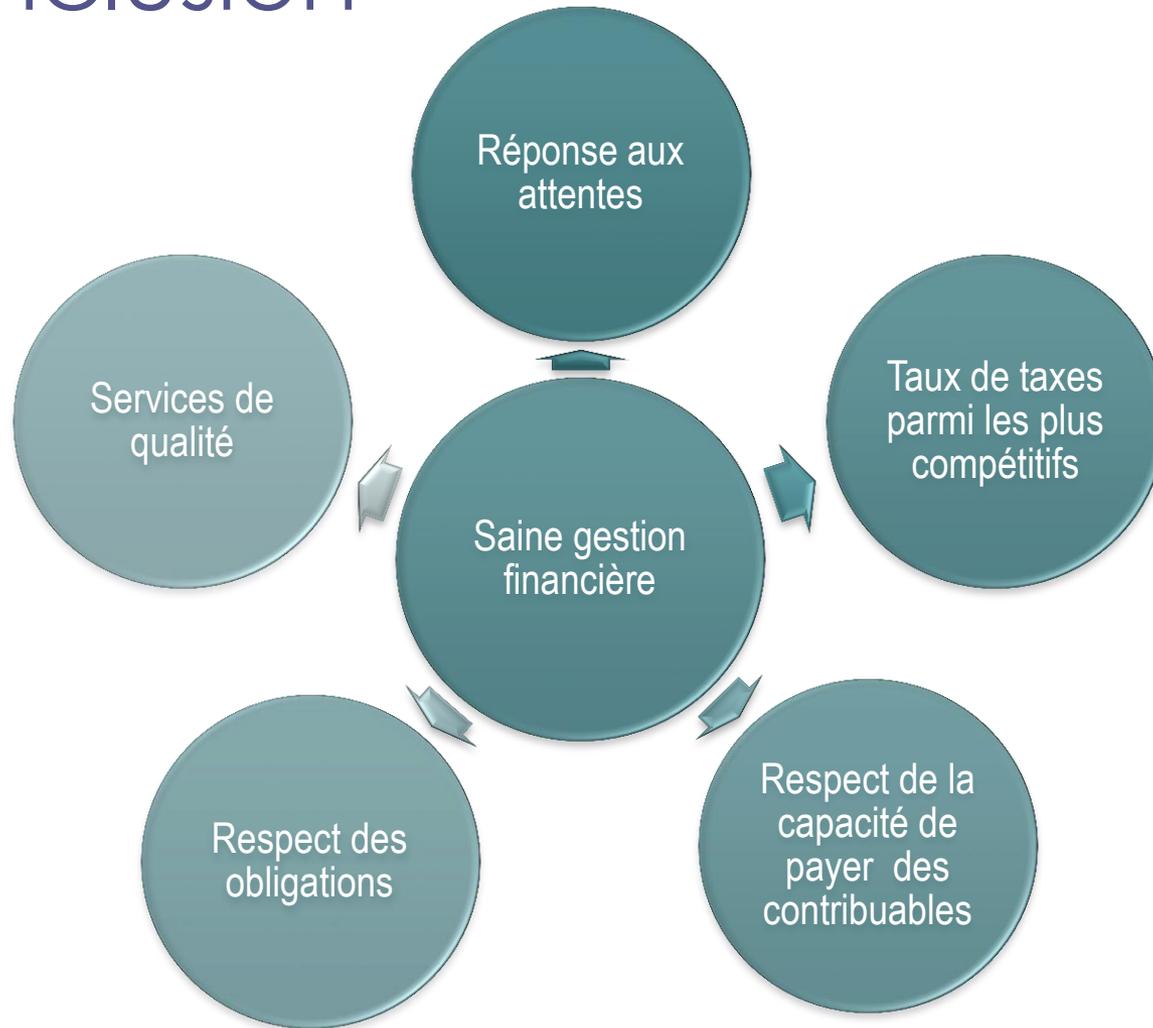
Matériel roulant	515 000 \$
Informatique et ameublement	157 850 \$
Matériel spécialisé	86 300 \$
Travaux d'infrastructures et d'aménagement	242 810 \$
Parcs	139 115 \$
Travaux d'aménagement de bâtiments	42 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 183 075 \$</b>

## Fonds de parcs et terrains de jeux

Remplacement d'accessoires de jeux dans les parcs	<b>29 000 \$</b>
---	------------------

<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>Projet total</b>	<b>Part Ville</b>
Améliorations aux bâtiments et équipements	181 325 \$	86 325 \$
Travaux d'infrastructures et d'aménagements	34 280 \$	29 282 \$
Parcs	68 500 \$	68 500 \$
Équipements transport collectif	96 500 \$	27 225 \$
Honoraires professionnels	20 000 \$	20 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>400 605 \$</b>	<b>231 332 \$</b>

# Conclusion



Merci!